

L'égalité au travail, c'est pour... 2234 !

En France, le 3 novembre 2017, à 11 h 44, les femmes étaient appelées à arrêter le travail.

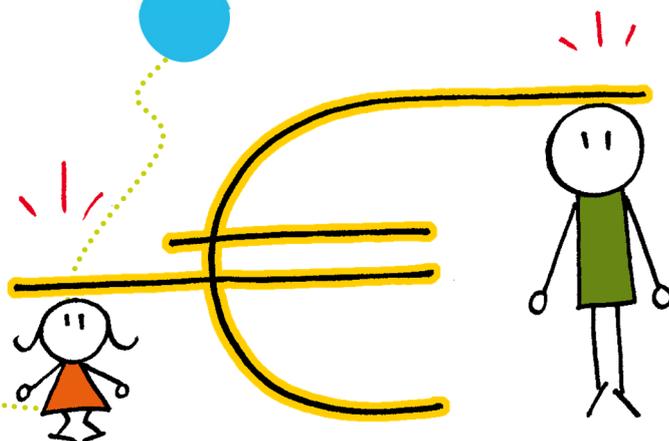
Pourquoi ?

Parce qu'à partir de cette date elles ont travaillé bénévolement !

Montrer les inégalités de salaire

Les femmes sont payées, en moyenne, **16 % de moins** que les hommes. C'est comme si, à partir du 3 novembre 2017, elles travaillaient gratuitement pendant 39,7 jours (c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année).

Ces calculs ont été réalisés par des femmes militantes appelées « Les Glorieuses ». Elles appelaient à faire grève ce jour-là pour montrer les inégalités de salaires. Elles ont remarqué qu'il y avait un recul car, en 2016, les femmes travaillaient bénévolement à partir du 7 novembre à 16 h 24, 4 jours plus tard qu'en 2017.



Et si on calculait différemment ?

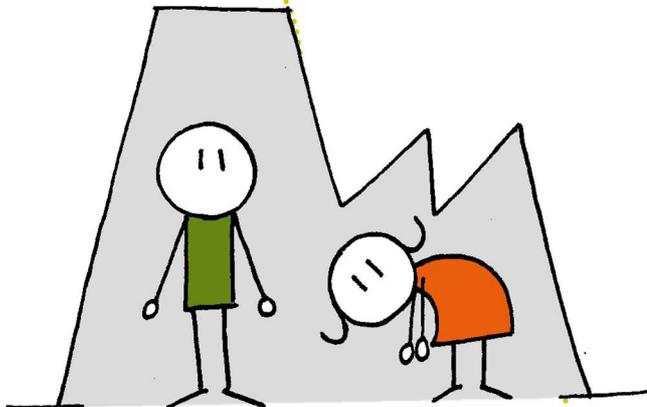
Selon l'Observatoire des inégalités, en 2012, les femmes qui faisaient le même métier que les hommes (de même âge, même taille d'entreprise, même contrat de travail) étaient **payées 10 % de moins** que les hommes. Cela sans aucune explication, juste parce qu'elles sont des femmes.

La différence de salaire est encore plus grande si les temps partiels (moins de 35 h de travail par semaine) sont ajoutés dans les calculs. Les femmes gagnent alors **24 % de moins** que les hommes.

Meilleures dans les études, mais...

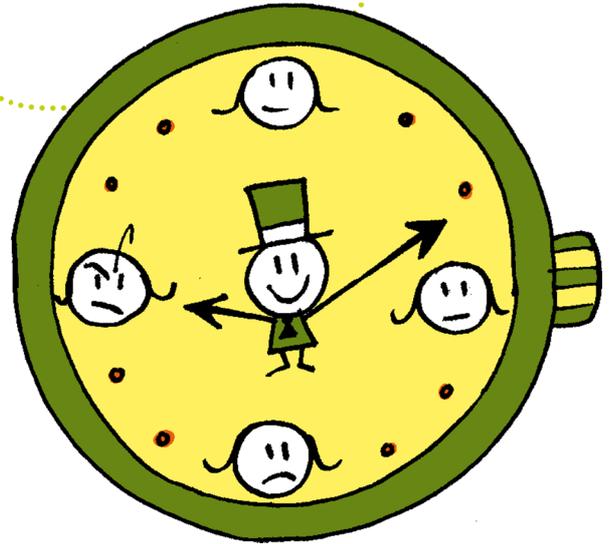
Aujourd'hui, les filles ont de meilleurs résultats scolaires. 85 % des femmes ont le bac, contre 72 % des hommes. 31,3 % des femmes de 25 à 34 ans ont fait plus de 3 ans d'études après le bac, contre 26,4 % des hommes.

Pourtant, elles ont plus de **difficultés à obtenir des postes de dirigeants** : 65 % sont des hommes, contre 35 % de femmes. Et elles sont seulement 3 % dans les très grandes entreprises. Plus elles ont de responsabilités, plus les différences de salaire sont grandes : si un chef d'entreprise gagne en moyenne 4 400 € par mois, une femme au même poste gagnera 3 500 €.



Un temps de travail pas toujours choisi

30,2 % des femmes travaillent à temps partiel contre 7,7 % pour les hommes. Ce n'est **pas toujours un choix**. Certaines aimeraient travailler plus. Mais les employeurs leur donnent plus souvent les temps partiels car pour certains : « *C'est plus adapté aux femmes. Elles peuvent s'occuper des enfants* ».



Des métiers suivant le sexe ?

Beaucoup de personnes pensent que les filles sont moins bonnes que les garçons en sciences, même si cela est faux. Au moment de choisir un métier, elles ne sont **pas encouragées** à aller vers des études scientifiques ou de dirigeants... Les professions proposées aux filles sont plus souvent liées au social (assistante sociale...), aux soins (infirmière, aide-soignante...), à l'éducation... Ces métiers sont souvent moins bien payés.

Moins de droits à la retraite

Parce que les femmes font des pauses pendant leur vie professionnelle pour avoir des enfants, parce qu'elles ont travaillé à temps partiel, elles reçoivent une **plus petite retraite** : en moyenne 42 % de moins que les hommes.

Il va falloir de la patience !

Sur 144 pays étudiés par le Forum Économique Mondial, la France arrive 129^e au classement sur la question de l'égalité des salaires pour un même travail.

Pour cette organisation, si on ne fait rien pour que les progrès soient plus rapides au niveau international, **les femmes et les hommes seront à égalité au travail en... 2234 !**

Pour le moment, seule l'Islande a vraiment décidé d'agir. Depuis le 1^{er} janvier 2018, elle oblige les entreprises à respecter une parfaite égalité de salaire entre les femmes et les hommes.